

MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES
Monsieur Richard FERRAND
Hôtel de Castries
72 rue de Varenne
75007 Paris

Nos réf : 1705118D

Lyon, le 26 mai 2017

Objet : Demande d'audience urgente

Monsieur le Ministre de la Cohésion Territoriale,

L'Association des Maires Ruraux de France tient tout d'abord à vous féliciter pour votre nomination et vous souhaite pleine réussite dans vos missions et ce, dans l'intérêt du Pays.

Vous avez sans doute en charge l'un des dossiers les plus complexes et fondamentaux du quinquennat, malgré l'absence d'intérêt du monde médiatique pour ce sujet. Ce trop grand désintérêt, partagé par les médias et malheureusement un grand nombre d'acteurs de notre vie politique, conduit progressivement le pays vers une fracture politique dont vous mesurez, scrutin après scrutin, la réalité dans les urnes. Nous en jugeons au regard de l'expérience de notre réseau d'adhérents.

L'observation objective de la situation en milieu rural ainsi que l'analyse des politiques des derniers quinquennats en matière de politique territoriale - que ce soit en terme de développement rural, d'équilibre territorial ou de réforme de notre architecture territoriale - nous font craindre que le concept de « cohésion territoriale » soit assez proche du concept d'égalité des territoires dont on sait qu'il a été une impasse dans l'action publique, loin de répondre aux défis mis en lumière par tous les acteurs en particulier ruraux.

Nous vous souhaitons à l'inverse de réussir ce en quoi vos prédécesseurs ont échoué. Notre pays n'a plus le choix. Aussi, nous vous invitons à éviter de commettre les mêmes erreurs en focalisant sur l'enjeu du logement, certes essentiel, au motif qu'il bénéficie d'une administration importante quand celle de l'action pour la ruralité est absente de l'organisation de l'administration française.

Aussi, vos responsabilités, telles que définies dans le décret du 25 mai 2017, visant à élaborer et mettre en œuvre la politique en matière de développement et d'aménagement équilibrés de l'ensemble du territoire national et de solidarité entre les territoires, sont essentielles.

Votre obligation à veiller à l'accompagnement des territoires dans leur développement et à la réduction des inégalités territoriales retient toute notre attention, notamment dans le combat que nous savons incontournable pour réduire les inégalités de moyens entre collectivités locales.

Nous serons donc des partenaires précieux dans l'exercice trop longtemps repoussé de voir les mécanismes de dotations aux collectivités romprent avec la pénalisation durable des communes rurales.

Au titre de votre rôle majeur dans le dialogue national avec les collectivités territoriales, nous souhaitons vous rencontrer au plus vite, avant la date fixée par le Premier Ministre visant à fixer les priorités de chaque ministère.

Votre mission, conjointement avec le Ministre de l'intérieur, sera donc cruciale et nous sommes disposés à vous faire part de nos propositions en vue de renforcer la cohésion entre les territoires en « réduisant les inégalités entre citoyens et territoires » tels que définis dans le décret. Nous serons de constants promoteurs de la « solidarité financière entre les collectivités territoriales » telle qu'inscrite dans la Constitution.

L'enjeu des services publics est également majeur. Vous en êtes le Ministre. Nous souhaitons travailler à la redéfinition de la politique d'implantation des administrations et des services publics dans la perspective d'un aménagement équilibré du territoire. La place singulière des mairies nous amène à vous proposer d'en faire les points d'entrée pour tous les citoyens. Ils l'exigent. Vous devez nous y aider, y compris dans la dimension numérique avec l'émergence de la « Mairie numérique » pour laquelle les Maires ruraux doivent être accompagnés.

Voici quelques chantiers majeurs que nous souhaitons voir pris à bras le corps pour que notre pays évite l'impasse qui vise à poursuivre, voire amplifier, comme peut nous le faire craindre la création d'une compétence – du Ministre de l'Intérieur – sur le développement des métropoles, sans l'équivalence à celle des territoires ruraux, la priorisation du développement des seuls territoires urbains. L'hyper concentration que nous connaissons coûte cher au pays, en matière humaine, de santé, sociale, sociétale, financière...

Si la politique est aussi une affaire de symbole, il est primordial de donner aux ruraux le signal qu'ils attendent. Changer le regard commun sur la Ruralité est le préalable indispensable au renforcement de la crédibilité de l'action publique

Notre association s'inscrit, aux côtés et au service des maires, dans une relation de confiance avec l'Etat. C'est bien entendu notre état d'esprit vis-à-vis du Ministère en charge des territoires.

Dans cette optique, je souhaiterais que notre Bureau national puisse s'entretenir très rapidement de ces sujets avec vous et sollicite pour cela une entrevue au nom des maires ruraux de France.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Vanik BERBERIAN
Président